

Initiales de la présidente

Initiales du secrétaire



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Cap-Soleil et Saint-Pierre

N° de la
résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES ÉCOLE DU CAP-SOLEIL ET SAINT-PIERRE

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le
16 octobre 2018 à 19 h, au local 212 de la bâtisse Saint-Pierre**

ÉTAIENT PRÉSENTS

TREMBLAY, Manon	Directrice
VÉZINA, Caroline	Représentante des parents, présidente et représentante au comité de parents, commissaire-parent représentant
TREMBLAY, Caroline	Directrice adjointe
BÉLANGER, Donald	Représentant de la communauté
PÉPIN, Marcel	Représentant de la communauté et secrétaire
BELLEMARE, David	Représentant des parents, vice-président et substitut au comité de parents
BUSSIÈRE, Valérie	Représentante des enseignants
OUELLETTE, Stéphanie	Représentante des enseignants
ST-ARNAUD GABOURY, Geneviève	Représentante des enseignants
TREMBLAY, Amélie	Représentante des enseignants
BONNEAU, Sophie	Représentante des parents
BOUCHARD, Marie-Ève	Représentante des parents
FISCHER, Leigh-Anne	Représentante des parents
FORTIN, Audrey	Représentante des parents
PELLETIER, Alexa	Représentante des professionnels
LACHANCE, Nicole	Représentante du personnel de soutien
SIMARD, Geneviève	Représentante du service de garde

ÉTAIT ABSENTE

MORAIS, Marie-Andrée	Représentante des parents
----------------------	---------------------------

1. Vérification du quorum

Madame Caroline Vézina accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Caroline Vézina propose trois corrections :

- Point 3 : modifier la date de juin (19 juin 2018) et ajouter le 18 septembre 2018.
- Déplacer le point 6 (élections) après le point 3 (adoption des PV).
- Point 9 : remplacer « budgets » par « projections budgétaires ».

Il est proposé par monsieur David Bellemare, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que modifié.

Initiales de la présidente

Initiales du secrétaire



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Cap-Soleil et Saint-Pierre

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour*
3. Adoption du procès-verbal du 19 juin 2018 et 18 septembre 2018*
4. Nominations aux postes de représentants de la communauté
5. Élections des administrateurs : président, vice-président, secrétaire
6. Dépôt des dénonciations d'intérêt et d'autorisations de transmission de renseignements des membres du CÉ*
7. Présentation des pouvoirs du CÉ*
8. Droit de parole au public
9. Présentation des projections budgétaires des équipes sportives de l'école
10. Présentation de la planification annuelle de notre programme Santé globale
11. Adoption des prévisions budgétaires de l'école
12. Approbation des sorties éducatives
13. Élaboration du calendrier des réunions*
14. Présentation de la proposition de règles de régie interne du CÉ*
15. Adoption du rapport annuel 2017-2018*
16. Retour sur le sondage fait par le CÉ
17. Droit de parole au public
18. La vie à l'école : notre début d'année à l'école et au service de garde
19. Correspondance
20. Levée de l'assemblée

CÉ 18-19-62

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux du 19 juin et 18 septembre 2018*

Il est proposé par madame Amélie Tremblay, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 19 juin 2018 soit adopté tel que présenté.

CÉ 18-19-63

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présidente, madame Caroline Vézina, demande de corriger l'entête pour y lire : « Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement... ». Elle demande aussi d'ajuster le tableau des présences.

Il est proposé par madame Stéphanie Ouellette, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 18 septembre 2018 soit adopté tel que présenté, en incluant les corrections demandées.

CÉ 18-19-64

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


4. Nominations aux postes de représentants de la communauté

Madame Caroline Vézina présente deux candidats aux postes de représentant de la communauté. Les membres de la communauté sont nommés pour un mandat d'un an. Les deux candidats se présentent aux membres.

Madame Caroline Vézina propose monsieur Donald Bélanger comme membre de la communauté.

CÉ 18-19-65

ÉLU À L'UNANIMITÉ

<p>Initiales de la présidente</p> <p>-----</p> <p>Initiales du secrétaire</p>		<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Cap-Soleil et Saint-Pierre</p>
<p>CÉ 18-19-67</p> <p>CÉ 18-19-68</p> <p>CÉ 18-19-69</p>	<p>Madame Caroline Vézina propose monsieur Marcel Pépin comme membre de la communauté.</p> <p>5. Élections des administrateurs : président, vice-président, secrétaire</p> <p>Madame Caroline Vézina, présidente sortante, se propose pour un nouveau mandat à la présidence.</p> <p style="text-align: right;">ÉLUE À L'UNANIMITÉ</p> <p>Monsieur David Bellemare, vice-président sortant, se propose comme vice-président.</p> <p style="text-align: right;">ÉLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>Madame Caroline Vézina propose monsieur Marcel Pépin comme secrétaire.</p> <p style="text-align: right;">ÉLU À L'UNANIMITÉ</p>	
	<p>6. Dépôt des dénonciations d'intérêt et d'autorisations de transmission de renseignements des membres du CÉ*</p> <p>Conformément à l'article 176 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C. I-13.3), tout membre du conseil d'établissement doit présenter une déclaration écrite décrivant les intérêts personnels directs ou indirects qu'il détient dans un contrat conclu avec la commission scolaire ou avec toute personne morale ou entreprise contractant avec la commission scolaire.</p> <p>De plus, les membres de l'assemblée représentants des parents sont invités à remplir un formulaire autorisant la Commission scolaire à transmettre leurs coordonnées à la Fédération des comités de parents du Québec.</p> <p>Les deux documents complétés et signés par les membres de l'assemblée concernés sont remis à madame Manon Tremblay.</p> <p>Mme Caroline Vézina invite les représentants des parents à s'inscrire à l'infolettre de la Fédération des comités de parents du Québec.</p> <p>7. Présentation des pouvoirs du CÉ*</p> <p>La liste des fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement a été remis aux membres de l'assemblée.</p> <p>Madame Vézina rappelle aux membres qu'un conseil d'établissement est différent d'un conseil d'administration et que le CÉ est assujéti à la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>Madame Vézina annonce son élection, par le comité de parents, à titre de commissaire parent représentante du primaire.</p>	

Initiales de la présidente

Initiales du secrétaire



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Cap-Soleil et Saint-Pierre

8. Droit de parole au public

Une seule personne est présente.

Madame Lyne Bédard demande pourquoi des élèves ont été retirés des équipes de soccer et de volleyball, malgré le programme Santé globale.

Madame Manon Tremblay répond qu'elle se dit aussi désolée de la situation. Le nombre de plateaux de jeu étant limité, l'école doit limiter le nombre de participants. Trop d'élèves se sont inscrits et on a dû retirer les dernières inscriptions afin de respecter les limites. L'école souhaite informatiser le processus d'inscription afin d'éviter que trop d'élèves s'inscrivent. Cela éviterait ainsi des déceptions.

9. Présentation des projections budgétaires des équipes sportives de l'école

Les projections budgétaires des équipes sportives de l'école ont été déposées et expliquées par madame Manon Tremblay.

Ces documents aident à savoir combien d'argent devra être demandé aux parents. Le basketball et le cheerleading sont sous-traités, le badminton est en attente et la course est gratuite, donc les budgets n'y apparaissent pas.

L'école est à l'affût d'autres activités à offrir aux élèves, selon la disponibilité des plateaux disponibles et du nombre de participants intéressés.

10. Présentation de la planification annuelle de notre programme Santé globale

Un sommaire de la programmation 2018-2019 est remis à chacun des membres de l'assemblée. Des activités sont planifiées de septembre à juin inclusivement, pour tous les cycles. Le nombre d'heures Cap-Soleil est passé de six à cinq heures. Le mini-rafting dépend de la disponibilité du plateau; le calendrier est mobile.

Madame Caroline Vézina demande qui décide des endroits et des participants pour les activités, par exemple au préscolaire. Réponse de madame Manon Tremblay : il y a peu de changements en cours d'année et les décisions sont prises par l'équipe-école en concertation.

Monsieur David Bellemare rappelle l'importance de voir au rayonnement du programme Santé globale de l'école. Il faut en être fiers et susciter un sentiment de fierté chez les élèves et les parents. M. Bellemare se demande si tous les parents sont au courant? Une discussion s'ensuit. Il faut y penser. Il y a deux ans, l'information avait été publiée sur le site web. Il est suggéré de prévoir des rencontres hors CÉ pour discuter des méthodes pour faire connaître ce programme (photos, vidéos, etc.). Mesdames Geneviève Simard et Audrey Fortin se disent intéressées.

Madame Geneviève Simard rappelle le rallye au parc de la Montagne-des-Roches. Les enfants en gardent de beaux souvenirs. Ces activités sont importantes, les élèves font des activités qu'ils n'ont pas toujours la chance de connaître autrement.

Monsieur Donald Bélanger suggère d'inclure la communauté dans ces activités. Il pourrait être plus facile de trouver du financement. De plus, une page Facebook pourrait aussi encourager la participation parentale.

Initiales de la présidente

Initiales du secrétaire



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Cap-Soleil et Saint-Pierre

Madame Vézina dit qu'il faudra revenir sur le sujet au point du sondage (point 16).

11. Adoption des prévisions budgétaires de l'école

La présentation des prévisions budgétaires est remise à la prochaine réunion. Madame Manon Tremblay en explique les raisons.

L'équipe-école doit se pencher sur les mesures de redressement. Ces démarches sont appuyées par le directeur général et les Ressources financières.

Un budget déficitaire sera déposé en novembre avec le plan de redressement, afin de s'assurer d'avoir toutes les réponses aux questions des membres du CÉ.

Le Ministère prévoit examiner tous les dossiers actuels et anciens et réévaluer les cotes de défavorisation.

Monsieur David Bellemare se dit conscient que des mesures doivent être prises, mais que les décisions devront l'être au profit des élèves.

Des membres s'interrogent sur les impacts de l'élection d'un nouveau gouvernement. Madame Manon Tremblay ne s'attend pas à des changements importants.

12. Approbation des sorties éducatives

Le document est déposé tel que présenté en septembre avec les modifications demandées.

Il faudra dorénavant tenir compte des mesures ministérielles publiées à la suite du jugement sur le recours collectif. Les sorties éducatives sont particulièrement visées par la révision faite par des avocats mandatés à cet effet. Par exemple, des sorties à l'extérieur ont été ramenées dans les locaux de l'école pour contrer les prix trop élevés du transport. Résultat : Ces sorties risquent de ne plus être considérées comme éducatives à l'avenir. C'est un dossier à suivre et qui nécessite la prudence. Pour cette année, il ne devrait pas y avoir beaucoup de changement.

Il est proposé par madame Geneviève St-Arnaud Gaboury, et résolu :

QUE les sorties éducatives soient adoptées telles que présentées.

Résultat du vote : 12 pour, 1 abstention, 0 contre.

CÉ 18-19-70

ADOPTÉES À LA MAJORITÉ

13. Élaboration du calendrier des réunions*

Les membres de l'assemblée ont reçu le calendrier des rencontres du CÉ pour l'année 2018-2019. Madame Caroline Vézina demande si des modifications au calendrier doivent être apportées.

Aucun changement de date n'est suggéré. Les rencontres auront lieu au local 212 de l'école Saint-Pierre.

Initiales de la présidente

Initiales du secrétaire



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Cap-Soleil et Saint-Pierre

Le calendrier des rencontres du CÉ sera déposé sur le site internet de l'école.

14. Présentation de la proposition de règles de régie interne du CÉ*

Les règles de régie interne du conseil d'établissement sont déposées pour adoption.

Madame Caroline Vézina demande aux membres de lire le document qui sera adopté à la prochaine rencontre.

15. Adoption du rapport annuel 2017-2018*

Madame Caroline Vézina présente le rapport annuel 2017-2018 qui a été présenté à l'Assemblée générale des parents, en septembre.

Il est proposé par madame David Bellemare, et résolu :

QUE le rapport annuel 2017-2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ 18-19-71

16. Retour sur le sondage fait par le CÉ*

Madame Caroline Vézina présente les résultats du sondage fait par le CÉ.

512 parents ont répondu au sondage.

Trois sujets ont été traités : le projet éducatif, les principaux enjeux et les communications parents/CÉ. Le sondage avait pour but de connaître les préférences des parents sur ces trois sujets.

Les éléments les plus importants (Très important et Important) que les parents veulent inclure dans le projet éducatif : le projet Santé globale (92 %) et l'anglais intensif (85 %). L'environnement et les technologies de l'information et des communications (TIC) arrivent à égalité à 74 %, l'entrepreneuriat obtient 45 %.

Les principaux enjeux déclarés sont principalement les interventions pour contrer l'intimidation (52 %). Suivent, dans l'ordre, l'offre de services spécialisés (32 %), l'assouplissement du règlement concernant les collations (30 %), l'aide aux devoirs (26 %), l'élargissement de l'offre d'activités parascolaires (26 %), le service de garde (22 %), l'accessibilité aux équipes sportives (16 %), le système des passeports (14 %) et la circulation autour de l'école (12 %). Ce sont 8 % des parents qui n'ont indiqué aucune préoccupation pour le moment. Il y a 46 commentaires qui ont été exprimés, les plus fréquents concernant l'entretien des lieux (cour Saint-Pierre et toilettes), le retrait des devoirs ou en raccourcir la durée, l'école trop pleine, la sécurité des lieux après les heures de classe, rigidité des règles dans la cour d'école lors des récréations et la circulation en silence dans les corridors, et élargir l'offre des activités (pas seulement dans les sports).

Les moyens de communication favorisés : courriel (83 %), sondage (45 %), infolettre (27 %), Facebook (23 %) et site web de l'école (9 %) et autres (1 %).

Initiales de la présidente

Initiales du secrétaire



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Cap-Soleil et Saint-Pierre

Les coûts du sondage (SurveyMonkey) sont de 37 \$ et les membres acceptent d'utiliser le budget du CÉ pour les défrayer.

Madame Geneviève Simard rappelle l'importance, pour certaines questions (comme l'anglais intensif), de donner les informations pertinentes aux parents avant le sondage.

Concernant le projet éducatif, les parents sont invités à participer aux rencontres pour le suivi. Mesdames Audrey Fortin, Marie-Ève Bouchard et Sophie Bonneau annoncent leur disponibilité et leur intérêt.

17. Droit de parole au public

Aucune question ni commentaire du public.

18. La vie à l'école : notre début d'année à l'école et au service de garde

Les représentantes des enseignants présentent à l'assemblée les principaux projets en cours, notamment :

- Au préscolaire, les élèves ont eu leur première sortie en autobus. La première communication a été envoyée aux parents.
- En 1re année, rencontre avec près de 40 parents sur les ateliers de lecture/écriture (comment les élèves apprennent).
- En 4e année, belle journée de randonnée au Parc de la Jacques-Cartier. Les élèves sont contents de leur première heure Cap-Soleil. Certaines classes possèdent des insectes-bâtons qui fascinent les élèves. Vaccination bientôt.
- Au 3e cycle, première rencontre sur la sécurité sur internet (90 % des parents) dans la classe techno. À suivre en janvier. Prochaine randonnée (11 km) à venir. Nouveauté au club de lecture : on a reçu un illustrateur (Richard Vallerand). Quatre auteurs seront invités cette année. La première sortie éducative aura lieu à l'école.

La représentante des services professionnels annonce la fin des vagues de validation. Début de la reprise des suivis. Rencontre avec les élèves EHDA. À venir : Résolution de conflits.

Au service de garde, on reçoit notre 800e élève au service de garde! Manque de ressources pour toutes les activités.

Madame Manon Tremblay souligne le travail exceptionnel de l'équipe du service de garde ainsi que la collaboration des parents.

Monsieur David Bellemare demande aux membres de penser à des « faits remarquables » pour qu'il les rapporte au comité de parents.

Madame Manon Tremblay annonce l'augmentation du nombre de coaches de hockey grâce à la collaboration de l'Association Hockey Charlesbourg. De plus l'école reçoit une subvention de 6 000 \$, par le Canadien de Montréal, pour l'achat d'équipements et plus d'accès aux patinoires. 11 élèves sont inscrits.

Une activité d'échange volontaire de patins est offerte par l'école.

Initiales de la présidente

Initiales du secrétaire



*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École du Cap-Soleil et Saint-Pierre*

L'école est reconnue Force 4 et reçoit une subvention de 60 000 \$, de la Caisse populaire pour construire une piste d'hébertisme. Aucun emprunt n'est nécessaire. La construction sera faite en deux phases et respectera les normes environnementales.

Monsieur Donald Bélanger rappelle qu'il existe différentes subventions pour les jeunes, remises par des entreprises comme Métro, IGA, etc. Il faudrait faire les recherches. Il faut faire un appel de bénévoles pour le projet Trotibus. Ce projet devrait être publicisé.

19. Correspondance

Aucune correspondance.

20. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Caroline Vézina, et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 12.

CÉ 18-19-72

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signature de la présidente

Signature du secrétaire